



Communiqué

Déclaration du bureau exécutif fédéral du 25 février 2016.

Réuni le 24 février, le Bureau Exécutif de la Fédération Nationale des Transports et de la Logistique FO UNCP affirme à l'unanimité son opposition la plus totale sur le projet compte personnel d'activité dit CPA ainsi que le projet de loi présenté par la Ministre du travail Madame EL KHOMRI.

Après l'ani 2013, après la loi Macron, la loi Rebsamen, voici qu'arrive le CPA tiré de la loi NOE et la casse ainsi que la destruction du code du travail par Madame EL KHOMRI.

Sur le CPA, la Fédération condamne et combattra tout projet qui portera atteinte au statut de salarié. La Fédération ne peut se résoudre à une forme de soumission constante vis-à-vis des employeurs. La Fédération défendra avec le plus grand acharnement les droits collectifs des salariés. La Fédération ne peut accepter la situation de précarité indéterminée dans laquelle seront conduits les salariés avec le CPA.

Sur la casse ainsi que la destruction du Code du Travail, la Fédération ne peut accepter le projet de loi dans son ensemble et demande le retrait total du projet EL KHOMRI.

Ce projet de loi libéral, comme beaucoup d'autres d'ailleurs avec ce gouvernement fait encore une fois la part belle aux entreprises et réduisent de manière drastique les droits des salariés de ce pays. Comment accepter : les accords de maintien dans l'emploi, la mise en place d'un référendum, la possibilité de revoir la durée du travail, la mise en place de forfait jours dans les entreprises de moins de 50 salariés, la diminution de la majoration des heures supplémentaires par accord d'entreprise, le plafonnement des indemnités prud'homales, la mise en place de licenciements économiques si baisse de commande et de chiffre d'affaires.....

La Fédération soutient sans réserve la position prise par la Confédération de ne pas signer le texte commun, qui ne se limite qu'à demander le retrait de la partie « conseil de prud'hommes et indemnités ».

Trop c'est trop ! La Fédération Nationale des Transports et de la Logistique FO UNCP demande à la Confédération Générale du Travail Force Ouvrière de tout mettre en œuvre pour un appel à la grève générale interprofessionnelle dans les plus brefs délais. La Fédération demande à l'ensemble de ses syndicats de communiquer au maximum dans les entreprises afin de préparer une riposte qui soit à la hauteur de l'attaque des ultralibéraux de ce gouvernement, du Medef et de ceux qui les accompagnent.

Paris le 25 février 2016.

Le Secrétaire Général,

Patrice CLOS.

06 07 56 96 53.

